

EXPLORATION MPV INC.

(Anciennement Explorations M.P.V. Inc.)

(Une société d'exploration)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019 ET 2018

MPV EXPLORATION INC.

(Formerly M.P.V. Explorations Inc.)

(an exploration company)

ANNUAL FINANCIAL REPORT

YEARS ENDED MARCH 31, 2019 AND 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT****ÉTATS FINANCIERS**

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flow

Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Exploration MPV Inc. (anciennement Explorations M.P.V. Inc.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Exploration MPV Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2019 et 2018, les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Shareholders of MPV Exploration Inc. (formerly M.P.V. Explorations Inc.)

Opinion

We have audited the financial statements of MPV Exploration Inc. (hereafter "the Corporation"), which comprise the statements of financial position as at March 31, 2019 and 2018, the statements of net loss and of comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years then ended, and notes to financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2019 and 2018, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements" section of our report. We are independent of the Corporation in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Information other than the financial statements and the auditor's report thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information, other than the financial statements and our auditor's report thereon, included in Management's Discussion & Analysis.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not and will not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained Management's Discussion & Analysis prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Corporation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Corporation or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Corporation's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Corporation's internal control;

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Corporation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Corporation to cease to continue as a going concern;

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Louis Berardi.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Louis Berardi.

¹
Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.

3 juin 2019
Montréal

¹
Raymond Chabot Grant Thornton LLP

June 3, 2019
Montréal

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A115879

¹ CPA auditor, CA public accountancy permit no. A115879

Exploration MPV Inc.

(Anciennement Explorations M.P.V. Inc.)

(Une société d'exploration)

États de la situation financière**Exercices clos le 31 mars**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(Formerly M.P.V. Explorations Inc.)

(An Exploration Company)

Statements of financial position**Years ended March 31**

(in Canadian dollars)

	31 mars / March 31, 2019	31 mars / March 31, 2018	
ACTIFS	\$	\$	ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	1 224 481	344 028	Cash and cash equivalents (Note 5)
Prêt et intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC, intérêt de 5 %, échéant en mai 2018	-	27 590	Loan and interests receivable from Biomoss Carbon ULC, interest of 5%, maturing in May 2018
Intérêts à recevoir	9 673		Interests receivable
Taxes à recevoir	13 752	14 103	Taxes receivable
Frais payés d'avance	10 610	10 039	Prepaid expenses
Crédit d'impôt relatif aux ressources	79 934	292	Tax credit related to resources
Crédits d'impôt miniers à recevoir	11 876	43	Mining tax credits receivable
	1 350 326	396 095	
Actifs non courants			Non-current assets
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	492 502	162 952	Exploration and evaluation assets (Note 6)
Total des actifs	1 842 828	559 047	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	38 972	89 584	Accounts payable and accrued liabilities
Autre passif (note 7)	-	72 551	Other liability (Note 7)
Billet à ordre convertible non garanti (note 8)	-	23 150	Unsecured convertible promissory note (Note 8)
Total des passifs	38 972	185 285	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 9)	2 284 070	584 152	Share capital (Note 9)
Composante capitaux propres du billet à ordre convertible non garanti (note 8)	-	3 668	Equity component of the unsecured convertible promissory note (Note 8)
Bons de souscription (note 10)	58 603	58 603	Warrants (Note 10)
Surplus d'apport (note 10)	180 798	54 120	Contributed surplus (Note 10)
Déficit	(719 615)	(326 781)	Deficit
Total des capitaux propres	1 803 856	373 762	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	1 842 828	559 047	Total liabilities and equity

STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS (note 1)**STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES**
(Note 1)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.
 Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 3 juin 2019. / These financial statements were approved and authorized for issue by the Board of Directors on June 3, 2019.

(s) Jean Rainville, Administrateur – Director

(s) Marc-André Lavoie, Administrateur – Director

Exploration MPV Inc.
(Anciennement Explorations M.P.V. Inc.)
(Une société d'exploration)
**États de la perte nette
et de la perte globale**
Exercices clos le 31 mars
(en dollars canadien)

MPV Exploration Inc.
(Formerly M.P.V. Explorations Inc.)
(An Exploration Company)
**Statements of net loss
and comprehensive loss**
Years ended March 31
(in Canadian dollars)

	2019	2018	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Information aux actionnaires	46 361	15 948	Shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	63 287	24 754	Professional and consultant fees
Déplacement et représentation	8 193	25 626	Travel and representation
Autres charges	30 119	10 941	Other expenses
Coûts relatifs au premier appel public à l'épargne	12 450	53 648	Cost related to the initial public offering
Impôts de la partie XII.6	490	272	Part XII.6 taxes
Dévaluation du prêt et des intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC	28 840	-	Devaluation of the loan and interests receivable from Biomoss Carbon ULC
Palements fondés sur des actions	51 688	51 168	Share-based payments
	241 428	182 357	
AUTRES			OTHERS
Charges d'intérêts	218	2 603	Interest charges
Revenus d'intérêts	(11 561)	(1 250)	Interest incomes
	11 343	1 353	
PERTE AVANT IMPÔTS	(230 085)	(183 710)	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts différés (note 11)	(72 551)	(38 729)	Deferred income taxes (Note 11)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE TOTALE	(157 534)	(144 981)	NET LOSS AND TOTAL COMPREHENSIVE LOSS
Perte nette par action de base et diluée (note 12)	(0,013)	(0,036)	Basic and diluted loss per share (Note 12)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	12 550 917	3 983 310	Weighted average number of common shares

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Exploration MPV Inc.
(Anciennement Explorations M.P.V. Inc.)
(société d'exploration)

Etats des variations des capitaux propres
Exercices clos le 31 mars

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.
(Formerly M.P.V. Explorations Inc.)
(an Exploration Company)

Statements of changes in equity
Years ended March 31

(In Canadian dollars)

	Capital-social / Share capital	Composante capitaux propres du billet à ordre convertible non garanti / Equity component of the unsecured convertible promissory note	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 mars 2018	584 152	3 668	58 603	54 120	(326 781)	373 762	Balance, March 31, 2018
Émission d'actions et d'unités (note 9)	1 673 100	-	-	-	-	1 673 100	Share and units issued (Note 9)
Options octroyées (note 10)	-	-	-	51 688	-	51 688	Options granted (Note 10)
Frais d'émission d'actions	-	-	-	74 990	(235 300)	(160 310)	Share issuance expenses
Actions émises pour la conversion du billet à ordre convertible non garanti (note 8)	26 818	(3 668)	-	-	-	23 150	Shares issued for the conversion of the unsecured convertible promissory note (Note 8)
	2 284 070	-	58 603	180 798	(562 081)	1 961 390	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	(157 534)	(157 534)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 mars 2019	2 284 070	-	58 603	180 798	(719 615)	1 803 856	Balance, March 31, 2019
Solde au 31 mars 2017	162 420	-	-	-	(119 380)	43 040	Balance, March 31, 2017
Émission d'actions et d'unités (note 9)	480 335	-	-	-	-	480 335	Share and units issued (Note 9)
Bons de souscription octroyés (note 10)	(58 603)	-	58 603	-	-	-	Warrants granted (Note 10)
Options octroyées (note 10)	-	-	-	51 168	-	51 168	Options granted (Note 10)
Options aux courtiers et à des intervenants (note 10)	-	-	-	2 952	-	2 952	Brokers and intermediaries' options (Note 10)
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(62 420)	(62 420)	Share issuance expenses
Option de conversion du billet à ordre convertible non garanti (note 8)	-	3 668	-	-	-	3 668	Conversion option of the unsecured convertible promissory note (Note 8)
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	(144 981)	(144 981)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 mars 2018	584 152	3 668	58 603	54 120	(326 781)	373 762	Balance, March 31, 2018

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Exploration MPV Inc.

(Anciennement Explorations M.P.V. Inc.)

(Une société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos le 31 mars**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(Formerly M.P.V. Explorations Inc.)

(An Exploration Company)

Statements of cash flow**Years ended March 31**

(in Canadian dollars)

	2019	2018	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(157 534)	(144 981)	Net loss
Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash :
Paiements fondés sur des actions	51 688	51 168	Share-based payments
Impôts différés	(72 551)	(38 729)	Deferred income taxes
Dévaluation du prêt et des intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC	28 840	-	Dévaluation of the loan and interests receivable of Biomoss Carbon ULC
Intérêts au taux effectif sur le billet à ordre convertible non garanti	-	1 818	Interest at effective rate on unsecured convertible promissory note
	(149 557)	(130 724)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	(71 755)	63 232	Net change in non-cash operating working capital items (Note 13)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(221 312)	(67 492)	Cash flow related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Crédits d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier encaissés	276	-	Receipt of tax credit related to resources and mining tax credit
Billet à ordre convertible non garanti	-	25 000	Unsecured convertible promissory note
Encaissement à titre de capital-social	1 673 100	591 615	Cash inflow related to share capital
Frais d'émission d'actions	(160 310)	(59 468)	Share issue expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 513 066	557 147	Cash flow related to financing activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(411 301)	(163 287)	Increase of exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(411 301)	(163 287)	Cash flow related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	880 453	326 368	CASH AND CASH EQUIVALENTS VARIATION
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	344 028	17 660	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	1 224 481	344 028	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Voir note 13 pour les transactions non monétaires et les informations additionnelles au flux de trésorerie. / See Note 13 for non-cash transactions and supplemental disclosure with respect to cash flow.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements

March 31, 2019 and 2018

(in Canadian dollars)

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration MPV Inc. (« MPV ») ou la (« Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. Le 23 octobre 2018, les actionnaires ont approuvé la modification des statuts constitutifs de la Société afin de changer sa dénomination sociale pour Exploration MPV Inc. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1606, Montréal, Québec H2Z 1S8.

2- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »).

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET NORMES MODIFIÉES PUBLIÉES

IFRS 9, Instruments financiers

La société a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 rétrospectivement avec redressement des périodes antérieures. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société en date du 1^{er} janvier 2018.

Le classement des instruments financiers en fonction de IFRS 9 dépend du mode économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier. Également, IFRS 9 a introduit un modèle unique de prévision de perte de valeur associée au crédit, basé sur le changement de la qualité du crédit depuis son application initiale. L'adoption du modèle de prévision de perte de valeur associée au crédit n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Les instruments financiers propres à la Société sont comptabilisés comme suit selon IFRS 9 comparativement à la norme précédente selon IAS 39 :

Trésorerie et équivalents de trésorerie et prêt et intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC : Coût amorti selon IFRS 9 (prêts et créances au coût amorti selon IAS 39).

Créditeurs et charges à payer et billet à ordre convertible non garanti : Coût amorti selon IFRS 9 (passifs financiers au coût amorti selon IAS 39).

1- STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

MPV Exploration Inc. ("MPV") or the ("Company"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is a mining exploration company operating in Canada. On October 23, 2018, the shareholders approved the amendment to the Company's articles to change its name to MPV Exploration Inc. The address of the Company's head office and registered office is 1080, Cote du Beaver Hall, Suite 1606, Montreal, Quebec, H2Z 1S8.

2- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standard ("IFRS").

3- NEW ACCOUNTING STANDARDS PUBLISHED

IFRS 9, Financial Instruments

The Company has adopted IFRS 9 effective January 1, 2018. The adoption of this standard did not have a significant impact on the Company's financial statements. There was no material impact on carrying values and equity as at January 1, 2018, as a result of the adoption of the standard.

The classification of financial instruments in accordance with IFRS 9 is based on the entity's business model and the contractual cash flow characteristics of the financial asset or liability. Also, IFRS 9 introduced a single expected credit loss impairment model, based on changes in credit quality since initial application. The adoption of the expected credit loss impairment mode had no impact on the Company's financial statements.

The Company's financial instruments are accounted for as follows under IFRS 9 as compared to the Company's previous policy in accordance with IAS 39:

Cash and cash equivalents and loan and interests receivable from Biomoss Carbon ULC: Amortized cost under IFRS9 (loans and receivables, measured at amortized cost under IAS 39).

Accounts payables and accrued liabilities and unsecured convertible promissory note: Amortized cost under IFRS 9 (financial liabilities, measured at amortized cost under IAS 39).

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET 3- NORMES MODIFIÉES PUBLIÉES (suite)

La comptabilité de ces instruments et les rubriques où ils sont inclus dans les états de la situation financière ne sont pas affectés par l'adoption d'IFRS 9.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Généralités**

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés au coût historique.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie de présentation et fonctionnelle de la Société est le dollar canadien.

Crédit d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais de prospection admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses de prospection engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

3- NEW ACCOUNTING STANDARDS PUBLISHED (continued)

The accounting for these instruments and the line item in which they are included in the statement of financial position were unaffected by the adoption of IFRS 9.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Overall considerations**

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

Basis of measurement

The financial statements have been prepared on the historical cost basis.

Functional and presentation currency

The functional and reporting currency of the Company is the Canadian dollar.

Tax credits receivable

The Company is entitled to a refundable tax credit on qualified exploration expenditures incurred and refundable credit on duties for losses under the Mining Tax Act. These tax credits are recognized as a reduction of the exploration expenses incurred based on estimates made by management. The Company records these tax credits when there is reasonable assurance with regards to collections and assessments and that the Company will comply with the conditions associated to them.

Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of the initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Lorsque les servitudes légales de prospection et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif de prospection et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets (continued)

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights or options to acquire such rights (option agreement), expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets. Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts; the difference is then immediately recognized in profit and loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit de prospection dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets (continued)**

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

Impairment of exploration and evaluation assets

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

Whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable, an asset or cash-generating unit is reviewed for impairment.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the areas has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditures in the area are planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and the decision has been made to discontinue exploration in the area;

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Instrument financier composé

La composante de l'instrument financier composé (billet à ordre convertible non garanti) émise par la Société est classée séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. L'option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant fixe de trésorerie pour un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Société est classée comme un instrument de capitaux propres.

À la date de l'émission, la composante passif est comptabilisée à la juste valeur, qui est estimée selon le taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des instruments non convertibles semblables. Par la suite, la composante passif est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle soit éteinte à la conversion ou jusqu'à l'échéance.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Impairment of exploration and evaluation assets (continued)**

- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to property and equipment.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset's or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use.

An impairment loss is reversed when the asset's or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

Compound financial instrument

The component of the compound financial instrument (unsecured convertible promissory note) issued by the Company is classified separately as financial liabilities and equity in accordance with the substance of the contractual arrangement and the definitions of a financial liability and an equity instrument. The conversion option that will be settled by the exchange of a fixed amount in cash for a fixed number of equity instruments of the Company is classified as an equity instrument.

At the issue date, the liability component is recognized at fair value, which is estimated using the effective interest rate on the market for similar non-convertible instruments. Subsequently, the liability component is measured at amortized cost using the effective interest rate until it is extinguished on conversion or maturity.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instrument financier composé (suite)**

La valeur de l'option de conversion classée comme capitaux propres est déterminée à la date de l'émission, en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur de l'instrument composé dans son ensemble. Ce montant est comptabilisé en capitaux propres, après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revu ultérieurement. Lorsque l'option de conversion est exercée, la composante capitaux propres du billet à ordre convertible non garanti sera transférée au capital social. Aucun profit ni gain n'est comptabilisé à la conversion ou à l'expiration de l'option de conversion.

Capital-social

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions.

La Société utilise la méthode de la valeur résiduelle pour évaluer les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions émis dans le cadre de placements d'unités. Le produit de l'émission d'unités est réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions sur la base de la valeur résiduelle, où la juste valeur des actions ordinaires est basée sur la valeur marchande à la date de l'annonce du placement et le solde, le cas échéant, est alloué aux bons de souscription associés.

Actions accréditives

L'émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans l'autre passif à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions et l'autre passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est alloué à l'autre passif.

Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou à l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé à l'autre passif est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Compound financial instrument (continued)**

The value of the conversion option classified as equity is determined at the issue date, by deducting the amount of the liability component from the fair value of the compound instrument as a whole. This amount is recognized in equity, net of tax effects, and is not revised subsequently. When the conversion option is exercised, the equity component of the unsecured convertible promissory note will be transferred to share capital. No profit or gain is recognized to the conversion or expiration of the conversion option.

Share capital

Share capital represents the amount received on the issue.

The Company uses the residual value method with respect to the measurement of common shares and share purchase warrants issued as placement units. The proceeds from the issue of units is allocated between common shares and share purchase warrants on a residual value basis, wherein the fair value of the common shares is based on the market value on the date of announcement of the placement and the balance, if any, is allocated to the attached warrants.

Flow-through shares

Issuance of flow-through shares represents an issue of ordinary shares and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through shares are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented in other liability in the statement of financial position. The proceeds received from flow-through shares are allocated between share and, if any, the other liability using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and the residual proceeds is allocated to the other liability.

The other liability recorded is reversed on renunciation of the right to tax deductions to the investors or when the Company has the intention to renounce of tax deductions to the investors and when eligible expenses are incurred and recognized in profit or loss in reduction of deferred income taxes expense.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Autres éléments des capitaux propres**

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission d'actions et d'unités déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises aux courtiers et à des intermédiaires ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-social. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Perte par action

La perte par action de base est calculée en divisant la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice présenté. La perte par action diluée est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à la méthode du rachat d'actions, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est augmenté pour inclure les actions additionnelles découlant de l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription, si l'effet est dilutif. Le nombre d'actions additionnelles est calculé en présumant que les options d'achat d'actions et les bons de souscription en circulation seront exercés et que le produit de ces exercices sera utilisé pour acquérir des actions ordinaires au prix moyen du marché au cours de l'exercice présenté.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Other elements of equity**

Deficit includes all current and prior year retained profits or losses and shares issuance expenses net of any underlying income tax benefit from these share issuance expenses.

Contributed surplus includes charges related to brokers and intermediaries' options and share purchase options. When options are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital.

Warrants include charges relating to warrants. When these warrants are exercised, the relating charges are transferred to share capital. When these warrants are expired, the relating charges are transferred to contributed surplus.

Loss per share

Basic loss per share is computed by dividing the net loss available to common shareholders by the weighted average number of shares outstanding during the reporting year. Diluted loss per share is computed using the treasury stock method. In accordance with the treasury stock method, the weighted average number of common shares outstanding is increased to include additional shares for the assumed exercise of stock options and warrants, if dilutive. The number of additional shares is calculated by assuming that outstanding stock options and warrants were exercised and that the proceeds from such exercises were used to acquire common stock at the average market price during the reporting years.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Paielements fondés sur des actions**

La Société dispose d'un régime d'options d'achat d'actions. Les paiements fondés sur des actions destinées à des employés sont évalués à la juste valeur des instruments émis et amortis sur les périodes d'exercice au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les paiements fondés sur des actions destinées à des non employés sont évalués à la juste valeur des biens ou des services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou des services ne peut être évaluée de façon fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les biens ou les services sont reçus. Le montant comptabilisé est inscrit dans le surplus d'apport.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers et à des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers et à des intermédiaires dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autre que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Share-based payments**

The Company has a stock option plan. Share-based payments to employees are measured at the fair value of the instruments issued and amortized over the vesting periods using the Black-Scholes Options Pricing Model. Share-based payments to non-employees are measured at the fair value of the goods or services received or the fair value of the equity instruments issued, if it is determined the fair value of the goods or services cannot be reliably measured, and are recorded at the date the goods or services are received. The offset to the recorded cost is credited to contributed surplus.

Share-based payments (except brokers and intermediaries' options) are ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as an exploration and evaluation asset, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Share-based payments to brokers and intermediaries, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Non-Market vesting conditions are included in assumptions about the number of options that are expected to become exercisable. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense recognized in prior period if the number of share options ultimately exercised is different from that estimated on vesting.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Instruments financiers****Comptabilisation et décomptabilisation**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à leur juste valeur ajustée des coûts de transaction. L'évaluation ultérieure des actifs et des passifs financiers est décrite ci-après.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Évaluation ultérieure des actifs financiers**Actifs financiers au coût amorti**

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Financial Instruments**Recognition and derecognition**

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument and are measured initially at fair value adjusted for transactions costs. The subsequent measurement of financial assets and financial liabilities is described below.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flow from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or expired.

The classification of financial instruments under IFRS 9 is based on the entity's business model and the characteristics of the contractual cash flows of the financial asset or liability.

Subsequent valuation of financial assets**Financial assets at amortized cost**

Financial assets are measured at amortized cost if they meet the following conditions:

- They are held according to an economic model whose objective is to hold financial assets in order to collect the contractual cash flows;
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that correspond solely to repayments of principal and interest payments on the principal outstanding.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Évaluation ultérieure des actifs financiers (suite)**

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts à recevoir et le prêt et les intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC (en 2018) font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges d'intérêts ou les revenus d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Subsequent valuation of financial assets (continued)**

After initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest rate method. The update is omitted if its effect is not significant. Cash and cash equivalents, interests receivable and loan and interests receivable from Biomoss Carbon ULC (in 2018) fall into this category of financial instruments.

All income and expenses relating to financial assets recognized in profit or loss are presented in interest charges or Interest incomes.

Impairment of financial assets

The impairment provisions in IFRS 9 use more forward-looking information, the expected credit loss model, which replaces the IAS 39 loss model.

The recognition of credit losses is no longer dependent on the identification of a credit loss event by the Company. Rather, it must take into account an expanded range of information for assessing credit risk and assessing expected credit losses, including past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The estimate of expected credit losses is determined at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the related financial asset.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Évaluation ultérieure des passifs financiers**

Les passifs financiers de la Société comprennent les créiteurs et charges à payer et le billet à ordre convertible non garanti (en 2018).

Subséquent, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisée en résultat net sont présentées dans les charges d'intérêts ou dans les revenus d'intérêts.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur les bénéfices représente les impôts exigibles et les impôts différés. La Société comptabilise les impôts exigibles en fonction des bénéfices imposables pour l'exercice, lesquels sont calculés en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'il n'y a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en perte nette ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

Les impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés en utilisant la méthode du passif fiscal qui requiert que les impôts sur les bénéfices reflètent l'impact fiscal prévu dans l'avenir des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés pour chaque écart temporaire basé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au moment où les éléments sous-jacents des charges ou des recouvrements d'impôts devraient être réalisés. L'impact d'un changement au niveau du taux d'imposition ou du régime fiscal est comptabilisé au cours de l'exercice où il entre en vigueur. Les actifs d'impôts différés, comme les reports de pertes autres qu'en capital ou la différence temporaire déductible sous-jacente, sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles et contre lesquels les actifs pourront être utilisés. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différés sont toujours comptabilisés en entier.

Subsequent valuation of financial liabilities

The Company's financial liabilities include trade accounts payable and accrued liabilities and the unsecured convertible promissory note (in 2018).

Subsequently, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

Interest expense and, as the case may be, changes in the fair value of an instrument recognized in profit or loss are presented in interest charges or interest incomes.

Income taxes

Income tax expense represents current tax and deferred tax. The Company records current tax based on the taxable profits for the year, which is calculated using tax rates that have been enacted or substantively enacted by the reporting date. However, since the Company is in exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are accounted for using the liability method that requires that income taxes reflect the expected future tax consequences of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. Deferred income tax assets and liabilities are determined for each temporary difference based on currently enacted or substantially enacted tax rates that are expected to be in effect when the underlying items of income or expense are expected to be realized. The effect of a change in tax rates or tax legislation is recognized in the year of substantive enactment. Deferred tax assets, such as non-capital loss carry-forwards or deductible temporary difference, are recognized to the extent it is probable that taxable profit will be available against which the asset can be utilized. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat (suite)**

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou les passifs sont comptabilisés en perte nette à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments de la perte globale ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments de la perte globale ou en capitaux propres, respectivement.

Provisions et passifs éventuels

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il y a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'un déboursé de ressources sera requis pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses prévues pour régler l'obligation.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income taxes (continued)**

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Company has a right and intention of set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they are related to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

Provisions and contingent liabilities

Provision are recognized where a legal or constructive obligation has been incurred as a result of past events, it is probable that an outflow of resources will be required to settle the obligation, and a reliable estimate of the amount of the obligation can be made. Provisions are measured at the present value of the expenditures expected to be required to settle the obligation.

Segment Disclosure

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

Lorsqu'elle prépare ses états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Jugements posés par la direction

L'information sur les jugements qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôts inutilisés.

Source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant accounting judgments, estimates and assumptions**

When preparing its financial statements, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

Significant management judgments

Information about critical judgments that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are discussed below.

Recognition of deferred income tax assets and measurement on income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that the underlying tax loss of deductible temporary difference will be utilized against future taxable income. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit.

Estimation uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are discussed below. Actual results may be substantially different.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)***Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation*

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation ci-haut).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis.

Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses de prospection et dévaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant accounting judgments, estimates and assumptions (continued)***Impairment of exploration and evaluation assets*

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in any cases (see Note Impairment of exploration and evaluation assets above).

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recover from either future exploitation or sale when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and to renew permits.

Estimates and assumptions may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalized is written off in profit or loss in the period when the new information becomes available.

No impairment was recognized for the reporting periods.

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)***Crédit d'impôt à recevoir*

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais de prospection admissible engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs de prospection et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant accounting judgments, estimates and assumptions (continued)***Tax credit receivable*

The calculation of the Company's refundable tax credits on qualified exploration expenditure incurred and refundable tax credits involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been issued from the relevant taxation authority and a payment have been received. Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credit and refundable tax credit, exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods.

5- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2019
	<u>\$</u>
Trésorerie	439 147
Certificat de placement garanti	785 334
	<u>1 224 481</u>

Au 31 mars 2019, les équivalents de trésorerie totalisant 785 334 \$ consistaient en un certificat de placement garanti émis par une banque canadienne, avec un taux d'intérêt de 1,85 %. Cet investissement est remboursable sans pénalité après 29 jours et son échéance est le 1er août 2019.

5- CASH AND CASH EQUIVALENTS

	2018	
	<u>\$</u>	
	344 028	Cash
	-	Guaranteed investment certificate
	<u>344 028</u>	

As at March 31, 2019, cash equivalents totaled \$785,334 consisting of Guaranteed investment Certificate issued by Canadian banks, with an interest rate of 1.85%. This investment is redeemable without penalty after 29 days and have a maturity date of August 1st, 2019.

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	
	\$	\$	
Propriétés minières	98 171	44 774	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	394 331	118 178	Exploration and evaluation expenses
	<u>492 502</u>	<u>162 952</u>	

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 mars 2018 / Balance as at March 31, 2018	Augmentation / Addition	Crédit d'impôt et crédit d'impôt minier / Tax credit and mining tax credit	Solde au 31 mars 2019 / Balance as at March 31, 2019
			\$	\$	\$	\$
Québec : / Quebec:						
Umex Bloc ouest / Umex Block West (option)	2 %	CL325 et CS120	40 000	50 000	-	90 000
Umex Bloc est / Umex Block East	-	SCS120 et CD450	4 774	3 397	-	8 171
			<u>44 774</u>	<u>53 397</u>	<u>-</u>	<u>98 171</u>
Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:						
Québec : / Quebec:						
Umex Bloc ouest / Umex Block West			118 178	238 492	(39 784)	316 886
Umex Bloc est / Umex Block East			-	129 412	(51 967)	77 445
			<u>118 178</u>	<u>367 904</u>	<u>(91 751)</u>	<u>394 331</u>
			<u>162 952</u>	<u>421 301</u>	<u>(91 751)</u>	<u>492 502</u>

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)**6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 mars 2017 / Balance as at March 31, 2017	Augmentation / Addition	Crédit d'impôt et crédit d'impôt minier / Tax credit and mining tax credit	Solde au 31 mars 2018 / Balance as at March 31, 2018
			\$	\$	\$	\$
Québec : / Quebec:						
Umex Bloc ouest / Umex Block West (option)	2 %	CL325 et CS120	15 000	25 000	-	40 000
Umex Bloc est / Umex Block East	-	SCS120 et CD450	-	4 774	-	4 744
			<u>15 000</u>	<u>29 774</u>	<u>-</u>	<u>44 774</u>
Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:						
Québec : / Quebec:						
Umex Bloc ouest / Umex Block West			-	118 513	(335)	118 178
			<u>15 000</u>	<u>148 287</u>	<u>(335)</u>	<u>162 952</u>

Québec**Propriété Umex Bloc ouest**

La propriété Umex Bloc ouest est composée de 14 cellules représentant une superficie de 777,63 hectares. La propriété est située dans la région Abitibi Est à 50 km à l'ouest de la ville de Chapais et 88 km à l'ouest de la ville de Chibougamau. La Société a signé, le 31 mars 2017, une entente d'option afin d'acquérir 100 % de la propriété selon les conditions suivantes :

- Versement d'un montant de 15 000 \$ à la signature de l'entente (condition respectée);
- Le ou avant le premier anniversaire de l'entente un montant additionnel de 25 000 \$ et engager un minimum de 50 000 \$ en travaux d'exploration (conditions respectées);

Quebec**Umex Block West Property**

The Umex Block West property consists of 14 cells covering a total area of 777.63 hectares. The property is located within the Eastern Abitibi region at 50 km west of the town of Chapais and 88 km west of the town of Chibougamau. On March 31, 2017, the Company signed an option agreement to acquire 100% of the property under the following conditions:

- Pay an amount of \$15,000 upon the signature of the agreement (condition fulfilled);
- On or before the first anniversary of the agreement, pay an additional sum of \$25,000 and incur exploration expenditures in a minimum of \$50,000 (conditions fulfilled);

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

- Le ou avant le deuxième anniversaire de l'entente un montant additionnel de 50 000 \$ et engager un minimum de 100 000 \$ en travaux d'exploration (conditions respectées);
- Le ou avant le troisième anniversaire de l'entente un montant additionnel de 75 000 \$ et engager un minimum de 150 000 \$ en travaux d'exploration;
- Le ou avant le quatrième anniversaire de l'entente un montant additionnel de 135 000 \$ et engager un minimum de 200 000 \$ en travaux d'exploration.

La propriété est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie dont la moitié pourra être rachetée pour la somme de 1 500 000 \$.

Propriété Umex Bloc est

La propriété Umex Bloc est est constituée d'un bloc de 111 cellules contiguës à l'est, et sur la même bande conductrice que celle traversant la propriété Umex Bloc ouest. La propriété couvre une superficie de 6 163,82 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société.

7- AUTRE PASSIF

	2019
	\$
Solde au début de l'exercice	72 551
Augmentation de l'exercice	-
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(72 551)
Solde à la fin de l'exercice	-

Le poste autre passif représente la vente de déductions fiscales aux investisseurs par le biais de financements accreditifs.

Au 31 mars 2019, la Société avait dépensé toutes les sommes réservées aux travaux de prospection et d'évaluation alors qu'il lui restait 139 521 \$ à dépenser au 31 mars 2018.

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

- On or before the second anniversary of the agreement, pay an additional sum of \$50,000 and incur exploration expenditures in a minimum of \$100,000 (conditions fulfilled);
- On or before the third anniversary of the agreement, pay an additional sum of \$75,000 and incur exploration expenditures in a minimum of \$150,000;
- On or before the fourth anniversary of the agreement, pay an additional sum of \$135,000 and incur exploration expenditures in a minimum of \$200,000.

The property is subject to a 2% NSR, half of which can be bought back for \$1,500,000.

Umex Block East Property

The Umex Block East property is composed of one block of 111 contiguous cells to the east, and on the same conductive strip as that traversing the UmexBlock East property. The property is covering an area of 6,163.82 hectares. It is wholly-owned by the Company.

7- OTHER LIABILITY

	2018	
	\$	
Balance, beginning of year	-	
Increase of the year	111 280	
Decrease related to the incurring of expenses	(38 729)	
Balance, end of year	72 551	

Other liability represents the sale of tax deductions to investors following flow-through shares financing.

As at March 31, 2019, the Company had spent all amounts reserved for exploration and evaluation work while \$139,521 had to be spent as March 31, 2018.

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

8- BILLET À ORDRE CONVERTIBLE NON GARANTI

En septembre 2017, la Société a émis un billet à l'ordre convertible non garanti (« Billet ») au montant de 25 000 \$ portant intérêt au taux de 6 % (taux d'intérêt effectif de 25 %) et échéant en septembre 2018. Le Billet ainsi que les intérêts courus seront convertis en unités de la Société selon le prix de l'unité obtenu lors de la clôture du premier appel public à l'épargne de la Société. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Dans l'éventualité où le premier appel public à l'épargne ne serait pas complété dans les 180 jours, le Billet sera converti en actions ordinaires au prix de 0,12 \$ par action ordinaire.

La juste valeur du billet à ordre convertible non garanti a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt que la Société aurait pu obtenir sur le marché selon des termes, conditions et maturités similaires. Il est classé selon le niveau 2 des hiérarchies des évaluations à la juste valeur soit des données, autres que les prix cotées (non rajustés) sur des marchés actifs pour des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière, observables pour le passif, directement ou indirectement.

Le capital du billet à ordre convertible non garanti a été remboursé en mai 2018 par l'émission de 208 333 actions. Les intérêts, d'un montant de 1 003 \$, ont été payés en espèces.

	Billet à ordre convertible non garanti / Unsecured convertible promissory note
	\$
Émission du Billet	25 000
Composante capitaux propres du Billet	(3 668)
Intérêts au taux effectif	1 818
Solde au 31 mars 2018	23 150
Conversion en actions (note 9)	(23 150)
Solde au 31 mars 2019	-

8- UNSECURED CONVERTIBLE PROMISSORY NOTE

In September 2017, the Company issued a unsecured convertible promissory note ("Note") in the amount of \$25,000 bearing interest at the rate of 6% (effective interest rate of 25%) and maturing in September 2018. This Note and any accrued interest thereon will be converted into units of the Company based on the price of the unit obtained at the closing of its initial public offering. Each unit will consist of one common share and one common share purchase warrant. In the event where the initial public offering is not completed within 180 days, the Note will be converted into common shares at a price of \$0.12 per common share.

The fair value of the unsecured convertible promissory note was determined by discounting future cash flow using interest rates that the Company could have obtained from the market for financial liabilities with similar terms, conditions and maturities. It is categorized within Level 2 of the fair value hierarchy being inputs other quoted prices (unadjusted) in active markets for identical liabilities at the reporting date, that are observable for the liability, either directly or indirectly.

The principal of the unsecured convertible promissory note was repaid in May 2018 by the issuance of 208,333. Interests of an amount of \$1,003 were paid in cash.

Composante capitaux
propres du billet à
ordre convertible non
garanti / Equity
component of the
unsecured convertible
promissory note

	\$	
Issuance of the Note		
Equity component of the Note	3 668	
Interests at effective rate		
Balance, March 31, 2018		
Conversion in shares (Note 9)	(3 668)	
Balance, March 31, 2019	-	

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to financial statements****31 mars 2019 et 2018****March 31, 2019 and 2018**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

9- CAPITAL-SOCIAL**9- SHARE CAPITAL**

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in the Company's share capital were as follows:

	2019		2018		
	Quantité / Number	Montant / Amount	Quantité / Number	Montant / Amount	
		\$		\$	
Solde au début de l'exercice	5 931 681	584 152	2 417 250	162 420	Balance, beginning of year
Émission d'actions	11 965 500	1 673 100	3 514 431	421 732	Share issuance
Émission d'actions ordinaires en contrepartie d'un billet à ordre convertible non garanti	208 333	26 818	-	-	Issuance of common shares in exchange of an unsecured Convertible promissory Note
Solde à la fin de l'exercice	<u>18 105 514</u>	<u>2 284 070</u>	<u>5 931 681</u>	<u>584 152</u>	Balance, end of year

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

En février 2019, la Société a clôturé un placement privé de 6 000 000 unités au prix de 0,08 \$ l'unité, pour une contrepartie monétaire totale de 480 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription à un prix de 0,16 \$ par action, valide pour 24 mois. Aucune valeur n'a été accordée aux bons de souscription.

En avril et mai 2018, la Société a clôturé un premier appel public à l'épargne de 5 965 500 unités à 0,20 \$ l'unité, pour une contrepartie monétaire totale de 1 193 100 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription à un prix de 0,30 \$ par action, valide pour 24 mois. Aucune valeur n'a été accordée aux bons de souscription. La Société a versé à Leede Jones Gable une commission en espèces égale à 10 % du produit brut de l'offre et émis des options non transférables égales à 10 % du montant des unités émises exerçables au prix de 0,20 \$ l'unité pour une période de 24 mois à compter de la date de clôture ce qui représente 303 915 options. La Société a également versé 20 000 \$ à Leede Jones Gable pour les honoraires juridiques engagés, en plus des décaissements et des taxes applicables.

En mai 2018, la Société a procédé au remboursement du capital du billet à ordre convertible non garanti consenti en septembre 2017 par l'émission de 208 333 actions ordinaires.

For year ended March 31, 2019

In February 2019, the Company closed a private placement of 6,000,000 units at \$0.08 per unit, for total gross proceeds of \$480,000. Each unit is comprising of one common share and one warrant at a price of \$0.16 per share, valid for 24 months. No value was attributed to the warrants.

In April and May 2018, the Company closed an initial public offering of 5,965,500 units at \$0.20 per unit, for total gross proceeds of \$1,193,100. Each unit is comprising of one common share and one warrant at a price of \$0.30 per share, valid for 24 months. No value was attributed to the warrants. The Company paid to Leede Jones Gable a cash commission equal to 10% of the gross proceed of the offering and issued a non-transferable option for the purchase of that number of units issued from treasury of the Company equal to 10% exercisable at a price of \$0.20 per unit for a period of 24 months from the closing date who represents 303,915 options. The Company also paid \$20,000 for the legal costs incurred by Leede Jones Gable plus disbursements and applicable taxes.

In May 2018, the Corporation repaid the principal amount of the unsecured convertible promissory note issued in September 2017 by issuing 208,333 common shares.

9- CAPITAL-SOCIAL (suite)**Pour l'exercice clos le 31 mars 2018**

En mai 2017, la Société a clôturé un placement privé de 46 unités. Chaque unité est composée de 7 500 actions ordinaires à un prix de 0,12 \$ par action, pour une contrepartie monétaire totale de 41 400 \$.

En mai 2017, la Société a clôturé un placement privé de 117 unités d'actions accréditives. Chaque unité est composée de 4 000 actions ordinaires accréditives à un prix de 0,15 \$ par action, pour une contrepartie monétaire totale de 70 200 \$. Lors de l'émission, un montant de 14 040 \$ a été comptabilisé comme autre passif à l'état de la situation financière (note 7). Cet autre passif a été estimé comme étant la différence entre le prix d'une action accréditive (0,15 \$) et la juste valeur d'une action ordinaire (0,12 \$) à la date du financement.

En décembre 2017, la Société a clôturé un placement privé de 187 unités A et 293 unités B. Chaque unité A est composée de 4 000 actions accréditives à un prix de 0,25 \$ par action, pour une contrepartie monétaire totale de 187 000 \$. Lors de l'émission, un montant de 97 240 \$ a été comptabilisé comme autre passif à l'état de la situation financière (note 7). Cet autre passif a été estimé comme étant la différence entre le prix d'une action accréditive (0,25 \$) et la juste valeur d'une action ordinaire (0,12 \$) à la date du financement. Chaque unité B est composée de 6 667 actions ordinaires à un prix de 0,15 \$ et de 6 667 bons de souscription donnant droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,25 \$ en tout temps jusqu'au 4 décembre 2020. La contrepartie monétaire totale pour les unités B est de 293 015 \$. Lors de l'émission, un montant de 58 603 \$ a été comptabilisé comme bons de souscription à l'état des variations des capitaux propres.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options attribuées en vertu du régime seront acquises et pourront être exercées par le détenteur d'options à ce moment ou aux moments déterminés par le conseil.

9- SHARE CAPITAL (continued)**For year ended March 31, 2018**

In May 2017, the Company closed a private placement of 46 units. Each unit is comprised of 7,500 common shares at a price of \$0.12 per share, for total gross proceeds of \$41,400.

In May 2017, the Company closed a private placement of 117 units of flow-through common shares. Each unit is comprised of 4,000 flow-through common shares at a price of \$0.15 per share, for total gross proceeds of \$70,200. When issued, an amount of \$14,040 was accounted as other liability in the statement of financial position (Note 7). This other liability was estimated to be the difference between the price of a flow-through share (\$0.15) and the fair value of a common share (\$0.12) at the financing date.

In December 2017, the Company closed a private placement consisting of 187 A units and 293 B units. Each A unit is comprised of 4,000 flow-through shares at a price of \$0.25 per share, for total gross proceeds of \$187,000. When issued, an amount of \$97,240 was accounted as other liability in the statement of financial position (Note 7). This other liability was estimated to be the difference between the price of a flow-through share (\$0.25) and the fair value of a common share (\$0.12) at the financing date. Each B unit is comprised of 6,667 common shares at a price of \$0.15 and 6,667 common share purchase warrants exercisable at any time before December 4, 2020 at a price of \$0.25 per common share. Total gross proceeds for the B units amount to \$293,015. When issued, an amount of \$58,603 was accounted as warrants in the statement of change in equity.

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a share option plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company share purchase options to acquire common shares of the Company. The terms of each share purchase option are determined by the Board of Directors. Options granted pursuant to the Plan shall vest and become exercisable by an optionee at such time or times as may be determined by the Board.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, ne peut pas excéder 10 % des actions ordinaires de la Société au moment de l'octroi. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut pas dépasser 10 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut pas excéder 10 % des actions ordinaires en circulation sur une période d'une année dans le cas des dirigeants. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration au moment de l'octroi de l'option, mais, si les actions sont négociées en bourse, le prix d'exercice ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la bourse, le jour précédant immédiatement la date d'octroi de l'option.

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit / Changes in the Company's stock options were as follows:

	2019		2018		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début de l'exercice	500 000	0,20	-	-	Balance, beginning of year
Octroyées	750 000	0,10	500 000	0,20	Granted
Solde à la fin de l'exercice	1 250 000	0,14	500 000	0,20	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	1 250 000	0,14	500 000	0,20	Options exercisable at the end of the year

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The aggregate number of common shares reserved for issuance pursuant to this Plan to all Participants shall not exceed 10% of the issued and outstanding common shares at the time of grant and the maximum number of common shares, which may be reserved for issuance to any optionee, may not exceed 10% of the outstanding common shares at the time of vesting and may not exceed 10% of the outstanding common shares to insiders within a one-year period. These options will expire no later than five years after being granted.

The exercise price per Share is established by the Board at the time the option is granted, but, in the event that the common shares are traded on an exchange, the exercise price shall not be less than the closing price of the common shares on the exchange on the trading day immediately preceding the date of the option grant.

Share purchase options

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**10- SHARE PURCHASE WARRANTS (continued)****OPTIONS AND**

	2019	2018	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,07	0,10	The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
500 000	0,20	Décembre / December 2022
550 000	0,10	Novembre / November 2023
200 000	0,10	Février / February 2024
<u>1 250 000</u>		

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate	2.26 %	1,67 %
Volatilité prévue / Expected volatility	109,3 %	139,2 %
Prix moyen de l'action à la date de l'octroi / Weighted share price at the date of grant	0,09 \$	0,12 \$
Durée estimative / expected life	5 ans / years	5 ans / years
Dividende prévu / Expected dividend yield	0 %	0 %
Prix d'exercice moyen à la date de l'octroi / Weighted exercise price at the date of grant	0,10 \$	0,20 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de sociétés similaires sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. / The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of similar company's shares over the expected average life of the options. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

En tout, un montant de 51 688 \$ de paiements fondés sur les actions a été comptabilisé en perte nette au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (51 168 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018) et porté au crédit du surplus d'apport. / In total, \$51,688 of share-based payments were accounted in profit or loss for the year ended March 31, 2019 (\$51,168 for the year ended March 31, 2018) and credited to contributed surplus.

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Options aux courtiers et à des intervenants****Brokers and intermediaries' options**

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

Changes in brokers and intermediaries' options were as follows:

	2019		2018		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	40 002	0,15	-	-	Balance, beginning of year
Octroyées	596 550	0,20	40 002	0,15	Granted
Solde à la fin de l'exercice	<u>636 552</u>	0,20	<u>40 002</u>	0,15	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>636 552</u>	0,20	<u>-</u>	-	Exercisable options, at the end of the year

	2019	2018	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées à des courtiers et des intervenants	\$ 0,125	\$ 0,07	The weighted average fair value of options granted to brokers and intermediaries

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options accordées aux courtiers et à des intervenants :

The following table summarizes the information relating to brokers and intermediaries' options granted :

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 31 mars 2019 / Brokers and intermediaries' options outstanding as at March 31, 2019	Prix / Price \$	Date d'expiration / Expiry date
40 002	0,15	Décembre / December 2020
<u>596 550</u>	0,20	Avril / April 2020
<u>636 552</u>		

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Options aux courtiers et à des intervenants (suite)****Brokers and intermediaries' options (continued)**

La juste valeur de chaque option accordée aux courtiers et à des intervenants est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each brokers and intermediaries options granted are estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate	1,93 %	1,59 %
Volatilité prévue / Expected volatility	124,7 %	124,5 %
Prix moyen de l'action à la date de l'octroi / Weighted share price at the date of grant	0,20 \$	0,12 \$
Durée estimative / Expected life	2 ans / years	3 ans / years
Dividende prévu / Expected dividend yield	0 %	0 %
Prix d'exercice moyen à la date de l'octroi / Weighted exercise price at the date of grant	0,20 \$	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de sociétés similaires sur la durée de vie moyenne prévue des options aux courtiers et aux intervenants. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. / The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of similar company's shares over the expected average life of the broker and intermediaries' options. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

En tout, un montant de 74 990 \$ d'options aux courtiers et à des intervenants a été comptabilisé comme frais d'émission d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2 952 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018) et porté au crédit du surplus d'apport. / In total, an amount of \$74,990 of brokers and intermediaries' options was accounted in share issue expenses for the year ended March 31, 2019 (\$2,952 for the year ended March 31, 2018) and credited to contributed surplus.

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Bons de souscription****Warrants**

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit / Changes in Company warrants were as follows:

	2019		2018		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début de l'exercice	1 953 431	0,25	-	-	Balance, beginning of year
Octroyés	11 965 500	0,23	1 953 431	0,25	Granted
Solde à la fin de l'exercice	<u>13 918 931</u>	0,23	<u>1 953 431</u>	0,25	Balance, end of year

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted under the plan.

Bons de souscription en circulation / Warrants outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
1 953 431	0,25	Décembre / December 2020
5 965 500	0,30	Avril / April 2020
<u>6 000 000</u>	0,16	Février / February 2021
<u>13 918 931</u>		

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS**Rapprochement du taux d'imposition effectif**

La dépense (recouvrement) d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,70 % (26,70 % en 2018) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

	2019	
	\$	
Perte avant impôt	<u>(230 085)</u>	
Recouvrement d'impôt prévu	(61 433)	
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultants des éléments suivants :		
Variation du taux d'imposition	-	
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	37 252	
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(72 551)	
Paiements fondés sur des actions	13 801	
Ajustement des impôts différés antérieurs	75 410	
Portion non imposable de la perte en capital	3 338	
Dépenses non-déductibles	1 110	
Variation des différences temporaires non constatées	<u>(69 478)</u>	
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	<u>(72 551)</u>	

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES**Reconciliation of effective tax rate**

Income tax expense (recovery) differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.70% (26.70% in 2018) to the loss before taxes for the following reasons:

	2018	
	\$	
Loss before income taxes	<u>(183 710)</u>	
Expected tax recovery	(49 051)	
Increase (decrease) in income taxes resulting from:		
Change in tax rate	49	
Tax effect of the issuance of flow-through shares	-	
Reversal of other liability related to flow-through shares	(38 729)	
Share-based payments	13 662	
Adjustment of previous deferred taxes	-	
Non-taxable portion of capital loss	-	
Non-deductible expenses	(2 090)	
Change in temporary difference not recorded	<u>37 430</u>	
Income tax recovery	<u>(38 729)</u>	

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)	11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)
--	--

Impôts reconnus dans les états de la perte nette**Tax recognized in the statement of net loss**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporaires	(46 522)	(37 479)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	37 252	-
Renversement de l'autre passif relatif aux actions accréditives	(72 551)	(38 729)
Variation du taux d'imposition	-	49
Ajustement des impôts différés antérieurs	75 410	-
Portion non imposable de la perte en capital	3 338	-
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	(69 478)	37 430
	<u>(72 551)</u>	<u>(38 729)</u>

Mouvements des impôts différés de 2019**Change in deferred taxes in 2019**

	Solde au 1 ^{er} avril 2018 / Balance at April 1st, 2018	Comptabilisé en perte nette / Recognized in net loss	Solde au 31 mars 2019 / Balance at March 31, 2019	
	\$	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation	-	(53 413)	(53 413)	Exploration and evaluation expenses
Crédit d'impôt minier à recevoir	-	(9 346)	(9 346)	Mining tax credit receivable
Frais d'émission d'actions	-	55 023	55 023	Share issuance expense
Perte autre qu'en capital	-	7 736	7 736	Non-capital tax losses
	-	-	-	
Renversement de l'autre passif relatif aux actions accréditives		(72 551)		Reversal of the other liability related to flow-through shares
Variation des impôts différés selon l'état de la perte nette		<u>(72 551)</u>		Variation of future income taxes in the net loss statement

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)**Actifs d'impôt différé non comptabilisés**

	Fédéral/ Federal \$
Pertes autres qu'en capital	312 919
Pertes en capital	12 500
	<u>325 419</u>

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices. Les pertes en capital n'expireront pas en vertu de la législation fiscale actuelle.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

	Fédéral / Federal \$	Provincial \$
2036	7 994	-
2037	11 337	17 229
2038	95 883	95 884
2039	197 705	195 646
	<u>312 919</u>	<u>308 759</u>

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)**Unrecognized deferred tax assets**

	Provincial/Provincial \$
308 759 Non-capital tax losses	
12 500 Capital tax losses	
	<u>321 259</u>

Deferred tax assets have not been recognised in respect of these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Company can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

The non-capital losses expire as follows:

12- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription, les options d'achat d'action, les options aux courtiers et à des intervenants et le billet à ordre convertible non garanti ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action sont présentées à la note 10.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir de la perte nette comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement à la perte nette n'a été nécessaire en 2019 et 2018.

12- LOSS PER SHARE

The warrants, the share purchase options, the brokers and intermediaries' options and the unsecured convertible promissory note were excluded from the diluted weighted average number of common shares calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive. Detail of share purchase options and warrants issued that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Note 10.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary in 2019 and 2018.

Exploration MPV Inc.

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 mars 2019 et 2018**

(en dollars canadiens)

MPV Exploration Inc.

(An Exploration Company)

Notes to financial statements**March 31, 2019 and 2018**

(in Canadian dollars)

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC	(1 250)	(1 249)
Intérêts à recevoir	(9 673)	-
Taxes à recevoir	351	(13 991)
Frais payés d'avance	(571)	(10 039)
Créditeurs et charges à payer	<u>(60 612)</u>	<u>88 511</u>
	<u>(71 755)</u>	<u>63 232</u>

Renseignements supplémentaires :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôt miniers à recevoir crédités aux actifs de prospection et d'évaluation	91 751	335
Créditeurs et charges à payer inclus dans les actifs de prospection et d'évaluation	10 000	-
Émission d'actions ordinaires en contrepartie d'un billet à ordre convertible non garanti	25 000	-

13- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOW

Net change in non-cash operating working capital items:

Interests receivable from Biomoss Carbon ULC

Interests receivable

Taxes receivable

Prepaid expenses

Accounts payable and accrued liabilities

Supplementary information

Tax credit related to resources and mining tax credits receivable credited to exploration and evaluation assets

Accounts payable and accrued liabilities included in exploration and evaluation assets

Issuance of common shares in exchange of an Unsecured Convertible Promissory Note

14- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a engagé 21 786 \$ (11 918 \$ en 2018) en honoraires professionnels et de consultants auprès de la secrétaire et chef des finances de la Société. En relation avec ces transactions, la Société avait n'avait aucun solde à payer au 31 mars 2019 (264 \$ en 2018).

De plus, un montant de 51 688 \$ (51 168 \$ en 2018) a été comptabilisé comme paiements fondés sur des actions aux principaux dirigeants et membres du conseil d'administration.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

15- PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

- b) La Société est soumise à des exigences fiscales relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais de prospection au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

14- RELATED PARTY TRANSACTIONS**Transactions with Key Executives and with members of the Board of Directors**

During the year ended March 31, 2019, the Company incurred \$21,786 (\$11,918 in 2018) in professional and consultant fees with its secretary and financial chief officer. In relation with these transactions no amount was payable as at March 31, 2019 (\$264 in 2018).

Furthermore, an amount of \$51,688 (\$51,168 in 2018) was accounted as share-based payments for Key Executives and members of the Board of Directors.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

15- CONTINGENT LIABILITIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations.

- b) The Company is subject to tax requirements related to the use of funds obtained by flow-through share financing. These funds must be incurred for eligible exploration expenses.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration work, which must be performed no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for investors.

16- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des intérêts à recevoir et du prêt à recevoir, d'un montant total de 1 234 154 \$ (371 618 \$ au 31 mars 2018) représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des sociétés ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

Le risque de crédit relativement au prêt et intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC est considéré comme élevé. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Une provision pour pertes de 28 840 \$ a été comptabilisée au 31 mars 2019 (aucune en 2018) basé sur le fait qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les passifs financiers de la Société, soient les créditeurs et charges à payer et le billet à ordre convertible non garanti (incluant les intérêts), ont des échéances de moins d'un an et s'élèvent à 38 972 \$ (115 027 \$ au 31 mars 2018).

16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: credit risk and liquidity risk.

a) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents, interests receivable, and loan receivable for an amount of \$1,234,154 (\$371,618 as at March 31, 2018) represents the Company's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents, interests receivable is limited because the contracting parties are entities with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

The credit risk related to the loan and interest receivable of Biomoss Carbon ULC is considered to be high. The Company monitors the default of counterparties on an ongoing basis. A provision for losses of \$28,840 was recognized as at March 31, 2019 (nil in 2018) based on the fact that there is no reasonable expectation of recovery.

Management believes that the credit quality of all financial assets described above that are not impaired or delinquent on each reporting date is good.

b) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

The Company's financial liabilities which are accounts payable and accrued liabilities and the unsecured convertible promissory note (including interests) have a contractual maturity within less than a year and amount to \$38,972 (\$115,027 as at March 31, 2018).

**17- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION
DU CAPITAL**

Au 31 mars 2019, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 1 803 856 \$ (373 762 \$ au 31 mars 2018). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

**17- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING
CAPITAL**

As at March 31, 2019, the capital of the Company consisted of equity amounting to \$1,803,856 (\$373,762 as at March 31, 2018) The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities and working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended March 31, 2019.